

QUELLES SOLUTIONS POUR UNE VILLE « AMIE DES ENFANTS » ?

mardi 31 décembre 2019, par Emilie Bruwier et Pavel Kunysz



Les villes ne seraient pas adaptées aux besoins des enfants : comme le souligne Yves Raibaud « *La ville est d'abord une affaire d'hommes blancs, hétérosexuels, en bonne santé et sans obligations familiales.* » |1|. Nos milieux urbains sont en effet pensés par et pour des adultes. Le philosophe urbain Thierry Paquot dit d'ailleurs de la ville que : « *vue à hauteur d'enfant (...) elle est moche, sale et démesurée.* » |2|. Pourtant les enfants y vivent et y grandissent de plus en plus nombreux. Même si des espaces leurs sont cédés (centres de loisirs, écoles, plaines de jeux, ...), ces lieux restreignent sans cesse les possibilités, les libertés des enfants par les normes qui les régissent et la standardisation dont ils sont issus. Ainsi, les plaines de jeux doivent être utilisées de telle façon spécifique et pas d'une autre pour éviter de se blesser ou d'abîmer le matériel. Le jeu n'y est pas libre, ouvert : tout usage, tout comportement est cadré, prescrit, et celui ou celle qui y déroge pourra être réprimandé à grand renfort des stéréotypes quand à ce qu'est un enfant « normal », une « gentille petite fille », ou un « brave petit garçon ».

Dès lors, quelles initiatives alternatives existent pour replacer les enfants au cœur de la ville et ainsi faire

contre pieds à cet adultocentrisme urbain [3] porteur d'implicites influant le développement des adultes de demain ? Qu'est-ce qui est mis en place dans la ville pour donner aux enfants une place plus importante et reconnue au sein de celle-ci ? Cet article vise précisément à faire la lumière sur de telles initiatives, à différentes échelles, de façon à affirmer qu'une autre place de l'enfance dans l'urbain est possible.

Échelle (trans)nationale : des initiatives générales mais volontaristes

Au niveau des politiques urbaines, tout d'abord, la Belgique, comme d'autres régions d'Europe a pu mettre en place certaines initiatives via des acteurs internationaux posant des interrogations quant aux pratiques urbaines, notamment au travers d'initiatives de mobilité alternative, des services ou d'aménagements urbains.

Ainsi, en 1996, la conférence Habitat II des Nations Unies d'Istanbul, appelée plus communément « sommet de la ville », a pris comme résolution centrale de faire des villes des lieux vivables, sains et agréables pour tous et de les rendre plus accessibles et adaptées au plus grand nombre. Le bien-être des enfants y a été retenu comme indicateur central d'un habitat équilibré, d'une société démocratique et d'une bonne gestion des affaires publiques. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) s'est inspiré de cette conférence et a créé l'initiative « ville amie des enfants », traduit de l'anglais *Child Friendly Cities Initiative*. Cette initiative encourage les instances politiques régionales et locales tels les gouvernements à améliorer la vie des enfants grâce à un outillage tenant compte et mettant en œuvre la Convention relative aux droits de l'enfant [4]. Cette dernière, dans son contenu, confronte les villes à de nouveaux enjeux concernant l'installation de services et d'équipement, la participation et l'écoute des enfants et des jeunes et la solidarité internationale. L'initiative « ville amie des enfants » représente un réseau mondial établi aux quatre coins du monde, notamment au Brésil, en Finlande, en Italie, en Islande, au Sénégal, en France, en Angleterre, en Nouvelle-Zélande, etc sans pour autant qu'elle soit,

pour l'instant, connue du plus grand nombre, même au sein des administrations ou auprès des élus.

Dans la même lignée, en 2002 une fondation indépendante, la *Child in the City foundation*, a été créée [5]. Il s'agit là d'une initiative européenne en réseau souhaitant aussi renforcer la position des enfants dans les villes en leur donnant de l'espace. Elle désire s'assurer que les enfants aient les opportunités de jouer et de profiter de leurs propres vies sociales et culturelles dans l'espace public. La fondation organise des conférences, des séminaires, par intervalles de deux années dans différentes villes européennes telles que Bruges, Londres, Rotterdam ou Vienne. Par ses activités, elle rassemble nombre de communautés d'intérêts déterminées à promouvoir et protéger les droits et le bien-être des enfants dans toute l'Europe, en particulier, et dans le monde, en général. Elle souhaite nourrir la réflexion autour des enjeux de l'enfance au travers de productions diverses et souhaite fournir un ensemble de bonnes pratiques en matière de création de villes véritablement adaptées aux enfants.

Si de telles initiatives à grandes échelles sont certainement louables et nécessaires, elles peuvent être conçues comme relevant d'un niveau de sensibilisation et d'information plutôt que d'actions concrètes amenant à un changement drastique dans les pratiques urbaines. En lien direct ou non, d'autres tentatives plus locales sont ici à mentionner.

Échelle urbaine : entre initiatives temporaires et concepts émergents

Ainsi, du point de vue de l'urbanisme à proprement parler, des initiatives sont à retenir pour penser les alternatives existant quant à la présence des enfants en ville.

En France, l'association Rue de l'Avenir organise la rue aux enfants, sur un modèle inspiré des « rues réservées au jeu » créées en Belgique. Derrière ces dispositifs s'exprime la dénonciation de la monopolisation de l'espace urbain par les voitures. Pourtant, la rue n'est pas seulement un espace de circulation, c'est aussi et surtout un espace de vie et d'expérience en communauté. La « rue aux enfants »

consiste à fermer une ou plusieurs rues temporairement à la circulation motorisée (à l'exception des riverains). L'idée sous-jacente est que les habitants se réapproprient ce morceau d'espace public, notamment en donnant plus d'espace aux enfants, et ainsi le doter d'une atmosphère conviviale et sécurisante. Les enfants peuvent jouer et occuper librement toute la rue certains jours et heures précises. Des animations peuvent être organisées et du mobilier ludique peut être temporairement installé. Cette initiative existe également en Belgique. Par exemple, la Ville de Liège, en collaboration avec ses comités de quartier et sur base de propositions citoyennes, met sur pieds le même type d'évènement pendant les vacances scolaires dans plusieurs rues de différents quartiers préalablement sélectionnées, qui président parfois à la piétonnisation permanente de certaines de ces rues. Par là, on peut concevoir que ces dispositifs soient un bon moyen de tester les effets et la capacité de socialisation qu'une piétonnisation peut engendrer en différents endroits d'une ville.

Concernant les déplacements scolaires, des initiatives de mobilité douce se sont mises en place en Suisse, en Angleterre et en Belgique, notamment. Sous le nom de « Pédibus » pour les francophones ou walk to school days chez les anglophones, il s'agit avant tout d'un ramassage scolaire se faisant à pieds, à travers les rues des villes. Durant l'année scolaire, des adultes, bénévoles, prennent en charge un rang d'enfants scolarisés et les mènent jusqu'à l'école en suivant un horaire et un itinéraire prédéfinis. Cette initiative permet de décongestionner les abords des écoles de véhicules motorisés. On lui attribue d'autres bienfaits tels l'apprentissage des dangers de la rue, la promotion de l'activité physique, la socialisation et l'autonomie de déplacement chez les enfants scolarisés. C'est aussi une manière de familiariser l'enfant à son environnement, de l'amener à s'autonomiser et de sortir du modèle des enfants « banquette arrière » et des « parents taxis » que la dépendance au déplacement automobile a systématisé. En Belgique francophone, des villes comme Habay-La-Neuve et La Hulpe ont mis en place de telles initiatives [6]. Les dispositifs relevés en Belgique francophone demeurent pourtant, pour l'instant, exclusifs aux communes rurales, laissant

songeur quant aux potentiels qu'ils auraient au sein de nos milieux urbains.

Dans le cas des « rues aux enfants », comme des « pedibus », ces initiatives restent largement temporaires et peu structurées autour de besoins spécifiques, ceux des enfants. De même, il sont exclusivement structuré autour des temps scolaires, cadrant de facto l'enfant par son rôle d'élève, ce qui n'est pas sans conséquence sur sa liberté d'action, d'imagination et de développement. Il apparaît donc impératif de penser ces initiatives comme des prémisses et non une solution structurelle aux besoins de l'enfance urbaine.

Une autre initiative plus structurée peut se voir dans l'éco-quartier de Vauban à Fribourg en Allemagne. Celui-ci est ainsi un exemple-type qui se retrouve dans bien des discours, dont ceux sur l'enfance. Ce quartier résidentiel, ancienne friche militaire, s'est bâti sur une actualisation contemporaine et urbaine du modèle de la cité-jardin et compte aujourd'hui plus de 5 000 habitants. Il se caractérise par une attitude très restrictive quant au trafic automobile, un principe raisonné de conception et de dimensionnement des pleins et des vides et un fort investissement d'innovations écologiques autant *high-tech* que *low-tech*. Qui plus est, la municipalité allemande dont Vauban dépend encourage les transports en commun (tramway, bus) et les modes non-motorisés tel l'utilisation du vélo ou la marche auxquels le quartier est particulièrement adapté. L'aménagement urbain, au travers, notamment, de la dissuasion automobile semble inspirer quiétude et sécurité et fait aujourd'hui référence pour bien des projets de moindre qualité à travers l'Europe.

L'éco-quartier compte beaucoup d'enfants et d'adolescents. Ils constituent 26 % de la population du quartier. Pour penser la place de l'enfant dans ces espaces, il faut souligner que la circulation automobile y est restreinte et ralentie : les voitures, là où elles sont admises, ne peuvent dépasser une vitesse de 5 km/h. Par conséquence, les rues et les ruelles sont réappropriées par les enfants comme aires de jeux extérieures. Celles-ci sont en réalité pensée dans une continuité directe des vastes aires de jeux non délimitées et non standardisées qui marquent le paysage du quartier. Ces aires de jeux sont naturelles,

composées de prairies, d'installations sommaires en bambous, de rochers et de cours d'eau permettant aux enfants de donner libre cours à leur imagination contrairement aux plaines de jeux très codifiés et artificielles qui minent la plupart des villes [7]. Vauban est en définitive conçue comme un quartier de courtes distances grâce à son ensemble de services urbains de proximité : commerces, marché zones d'activité, centres de services, jardins d'enfants, école, ... Cette proximité n'est pas sans rapport à l'autonomie dans les déplacements et les activités dont jouissent les enfants de Vauban, en grand contraste avec leurs congénères liégeois, bruxellois ou parisiens, pour ne citer qu'eux.

Néanmoins, ce quartier très médiatisé décrit comme idyllique et exemplaire peut tout de même essayer quelques critiques. Le manque de mixité sociale y est ainsi régulièrement mis en avant. Malgré un objectif initial de mixité, les catégories populaires sont globalement absentes, au profit de populations de classes moyennes. Plus des trois-quarts des habitants sont ainsi des cadres supérieurs ou issus de professions libérales, dont une grande part participe de familles avec enfants. Peut-être doit-on voir là, une autre forme de ségrégation que camouflent bien les écoquartiers en général : formes de « *gated communities* » à l'européenne, sinon par une délimitation physique, au moins par des codes sociaux et comportementaux distincts [8], ce lieu de vie ne profite en tous cas pas à toutes les classes sociales, et, de facto, pas à tous les enfants...

A Liège, le plus proche d'espaces de liberté « à la Vauban » peut sans doute se voir dans le Terrain d'Aventure du Péri, sur les Côteaux de la Citadelle. Vaste de 8000m², le Terrain d'Aventure est un lieu d'activités extra-scolaires imaginé par l'asbl Gata accueillant des jeunes âgés de 5 à 26 ans visant à recréer un espace de liberté pour les jeunes, tel que le défend Thierry Paquot dans son ouvrage *La Ville récréative, enfants joueurs et écoles buissonnières* [9]. Ce lieu permettrait ainsi aux jeunes d'« à nouveau rêver, imaginer et créer loin des impératifs de production ou des standards du moment [...] le résultat n'est pas un objectif en soi mais on privilégie le temps vécu ». En soi, les jeunes y sont accueillis dans leur diversité sans autre objectif que

de leur permettre de s'exprimer, d'explorer et de créer en tant que citoyen à part entière. Il est par ailleurs à noter que les responsables du terrain affirment une volonté de gratuité financière afin d'éviter toute exclusion socio-économique. Pour autant, cela reste un espace certes enthousiasmant et vaste, mais relativement isolé et autonome face au développement urbain en général.

Une dernière initiative belge peut être considérée à Bruxelles au travers d'un programme régional de rénovation urbaine atypique, le « Contrat école ». Celui-ci ambitionne de faire de l'infrastructure scolaire un partenaire dans la vie du quartier. L'idée centrale est de prolonger la vie urbaine au sein du site scolaire en termes de cohésion sociale d'attractivité des écoles. Une expérience pilote a notamment été menée avec l'établissement bruxellois Leonardo da Vinci en 2017. Situé à Anderlecht dans un quartier multiculturel, cet établissement scolaire souhaitait ouvrir son site sur la ville. Le contrat prévoit un réaménagement de l'espace public environnant afin de renforcer le rôle de l'école en tant qu'acteur du quartier. Le contrat vise à insuffler de nouveaux projets éducatifs, culturels et artistiques et inclut également d'améliorer l'infrastructure afin d'ouvrir davantage les initiatives scolaires aux habitants (salle ludique, restaurant scolaire, auditorium, etc.) car les activités sportives et l'offre culturelle sont restreintes [10]. De telles initiatives vont bien entendu de paire avec l'idée de faire de l'enfant un citoyen à part entière de son environnement urbain, qu'il apprend alors à connaître, utiliser et construire au même titre que les autres habitants. Par là, il s'agit donc aussi de ne plus considérer l'enfant à travers son seul statut d'élève, en relation à l'école, aux professeurs, ou à ses parents, mais en tant qu'acteur du milieu qu'il est amené à fréquenter.

En conclusion

L'enfant ne peut donc, en 2019, pas être considéré comme foncièrement oublié par la réflexion et la transformation urbaine. De nombreuses initiatives existent bel et bien pour replacer les enfants au cœur de la ville, que cela soit au niveau mondial, européen, belge ou local. L'enfance urbaine est ainsi pensée

d'abord via la création d'instances, de plaidoyers ou de groupe de réflexions à des niveaux souvent transnationaux. Ces intentions se développent cependant également de façon plus concrètes au travers d'aménagements urbains, d'initiatives de mobilité alternative, d'infrastructures et de services urbains proposés à des niveaux plus locaux. L'ensemble de ces initiatives ne semblent cependant pas, pour l'instant, pouvoir être conçues comme d'un seul tenant : elles demeurent parcellaires, parfois même occasionnelles (initiative rues aux enfants, colloques), et sont le produit de philosophies, de contextes, de rapport à l'enfance et la ville très diversifiés.

L'urbanisation mondiale va toujours plus s'intensifier au cours des prochaines décennies. Dès lors, en gardant à l'esprit les enjeux écologiques, sociaux et politiques auxquels seront confrontées les prochaines générations, ces initiatives morcelées semblent opportunes, mais insuffisantes. Comme l'exemple de Vauban amène à le soulever, les engagements les plus radicaux dans cette direction semblent réservés à une minorité plus dotée, tandis que bien des initiatives restent orientées autour du temps et de la structure scolaire, enfermant l'enfant dans son rôle d'élève et les hiérarchies qui en découlent.

En définitive, un constat doit être soulevé : par delà tous ces dispositifs variés, qu'en pensent les premiers concernés, les enfants ? Ont-ils leur mot à dire ? C'est peut-être en incluant activement en premier lieu les enfants dans la transformation de leurs propres milieux, que ceux-ci pourront leur être le plus adaptés, après tout.

[1] Auteur de La Ville faite par et pour les hommes (Belin, 2015).

[2] Auteur de La Ville récréative, enfants joueurs et écoles buissonnières (Broché, 2015)

[3] cf. Philippe Ariès

[4] Elle a été ratifiée en 1989 par 192 pays

[5] « Ville de dimension limitée, construite dans un cadre rural et qui vise à offrir une alternative aux grandes villes et aux banlieues industrielles » Merlin, Merlin, Pierre, & Choay, Françoise. (2015). Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. (Quadrige. Dicos poche). Paris : Presses universitaires de France. p.155

[6] <http://www.habay.be/commune/mobilite/pedibus> / <https://brabant-wallon.lacapitale.be/161488/article/2017-12-03/un-pedibus-qui-marche-bien-lecole-hulpoise-des-colibris>

[7] <https://www.ucp-asbl.be/spip.php?article1499> /

<https://journals.openedition.org/eue/576#tocto2n10>

[8] Tieleman David. (2015). « CPTED : la pensée de Jane Jacobs et d'Oscar Newman dans le développement des villes contemporaines », Communication, Faculté d'Architecture, Uliège, Novembre 2015.

[9] Paquot Thierry. (2015). La Ville récréative, enfants joueurs et écoles buissonnières. Infolio.

[10] Le contrat école s'inscrit dans la ligne du Plan Régional de Développement Durable (PRDD) et du Programme bruxellois pour l'Enseignement de la Stratégie 2025 <http://perspective.brussels/fr/projets/contrat-ecole/contrat-ecole-2017-quatre-ecoles-pilotes/contrat-ecole-leonardo-da-vinci>

Cette publication est éditée grâce au soutien du
ministère de la culture, secteur de l'Education
permanente

